

Juin 2021

# Feuille d'infos Archamps



[WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR](http://WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR)

## LE MOT DU MAIRE

Chères toutes et tous,

Je suis très heureuse de vous retrouver en cette fin de printemps qui sent bon la liberté. Les indicateurs de suivi de l'épidémie et les progrès de la vaccination permettent d'entrevoir des jours bien meilleurs. Bon nombre de contraintes et restrictions sont en passe d'être levées, mais gardons l'habitude de porter un masque et de respecter une certaine distance physique quand nous sommes proches.

De bons moments nous attendent ! La buvette du marché va reprendre sa place ; l'ambiance est encore plus sympathique avec les animations. Les terrasses de tous les restaurants d'Archamps vont être de nouveau accessibles. Quelle joie de pouvoir prendre un verre ou de déjeuner au soleil, cela bien sûr pour les services de midi et jusqu'au couvre-feu. Encore une bonne nouvelle,

la semaine du Développement Durable, qui donnera de la vie au village après ce grand moment de calme, se poursuit jusqu'au 12 juin. Nous espérons que vous prendrez part aux différentes activités auxquelles l'école participe de manière très active.

Je profite également de ce mot pour vous annoncer l'arrivée de notre Directrice Générale des Services, Carole Venza, qui nous a rejoints le 17 mai. Notre équipe d'agents municipaux est désormais renforcée et au complet.

Les élus et les agents de la mairie font de leur mieux pour que notre village soit le plus agréable possible à vivre. Nous avons de la chance de vivre à Archamps, profitons-en !

**Anne RIESEN**

## L'AIRE DE JEU DES CRÊTS D'ACIER

La volonté de l'équipe municipale précédente était de créer cette aire en face de l'ensemble d'immeubles des Crêts d'Acier sur un terrain en friche, propriété du Syndicat Mixte d'Aménagement du Genevois (SMAG). Cependant, nous ne sommes pas parvenus à un accord d'échange ou d'achat avec le SMAG. Nous avons donc installé ce parc au plus près des habitations. Aujourd'hui, nous sommes heureux de constater que chaque jour, de nombreux enfants et parents profitent de ce nouveau parc; le gazon pousse et des tables et bancs supplémentaires vont y être installés. Il s'agit d'un espace vert de 400 m<sup>2</sup> qui a été aménagé par nos services techniques que nous félicitons pour la qualité de leur travail. L'aire de jeu de 100 m<sup>2</sup> a été choisie et pensée pour durer. Nous tenons à remercier l'ancienne équipe municipale, et tout particulièrement Mme Mireille Domenjoud, pour leur investissement dans ce projet. Si la situation sanitaire le permet, nous vous promettons une inauguration avec, à la clé, un goûter pour petits et grands.

**David Zamofing**

# ACTION MUNICIPALE

## LA CHRONIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Au fil des mois, le Conseil structure ses travaux et trouve un équilibre entre la réalisation de projets majeurs et la gestion quotidienne de la commune. Les activités d'avril et mai en témoignent.

En matière de gestion courante, les élus ont ainsi reconduit les taux d'imposition applicables sur le territoire de la commune sur la base de ceux de 2020, sans modification. Le Conseil a également validé plusieurs décisions relatives aux ressources humaines : intervention d'un Secrétaire de Mairie « itinérant » dans l'attente de l'arrivée de la nouvelle Directrice Générale des Services ; ouverture du recrutement d'agents saisonniers pour soutenir les services techniques durant l'été ; confirmation du poste de DGS pourvu au 17 mai.

Afin de renforcer l'action de l'équipe municipale autour d'enjeux majeurs et permanents pour le village, plusieurs commissions municipales ont été créées, qui s'ajoutent aux commissions obligatoires déjà existantes (comme la commission « urbanisme ») : commission « finances », commission « vie associative » (en charge notamment de la validation des demandes de subvention des associations culturelles et de loisirs) ; commission « travaux et aménagements ».

Parmi les projets phares de l'équipe, deux ont été particulièrement à l'honneur en ce début de printemps. Lors de la dernière commission « Petite enfance » de la Communauté de Communes, la décision de créer une crèche publique à Archamps a été prise, avec une ouverture prévue en septembre 2022. 30 enfants seront ainsi accueillis dans le groupe Raymond Fontaine, le nouveau groupe scolaire libérant cet espace. Compte tenu de la difficulté des familles de trouver des places d'accueil pour leurs jeunes enfants, c'est une très bonne nouvelle ! Autre avancée notable, le centre de loisirs attendu par de nombreux foyers pourra ouvrir ses portes très prochainement. Le Conseil a validé sa création. L'organisation de sa gestion et des conditions d'accueil sont en cours d'élaboration. Nous vous tiendrons informés des modalités d'inscription.

D'autres projets ont nécessité des décisions permettant des avancées importantes. Ainsi, dans la perspective de l'ouverture du nouveau groupe scolaire, un cheminement piéton reliant la rue de la mairie au stade va être mis en place. Pour créer ce passage, le Conseil Municipal a approuvé le dépôt d'un permis de démolition pour la grange de la maison dite Tapponier, dont l'état est très détérioré.

Afin de promouvoir la mobilité douce, la création d'un service de location longue durée de vélos à assistance électrique avec la Communauté de Communes a été mis en place.

Par ailleurs, le contexte sanitaire étant en voie d'amélioration, les élus ont souhaité dès à présent relancer les dynamiques participatives. Outre le travail

autour de l'aménagement futur du groupe Raymond Fontaine (voir article), un Comité consultatif associant élus et habitants a été constitué pour créer un événement autour du vélo en septembre. Cette initiative participe de la volonté de l'équipe de favoriser les modes de déplacement doux sur le territoire. L'Agenda 21 et le renouvellement du label « Notre Village Terre d'Avenir » font également l'objet d'une réflexion ouverte à la population (voir encadré page 4).

Enfin, le Conseil s'est enrichi d'un nouveau membre : suite à la défection de Laurent Kalonji, parti découvrir de nouveaux horizons, Brigitte Schwob a rejoint les rangs des conseillers municipaux. Vous pouvez retrouver la présentation de l'ensemble de vos élus sur le site web de la mairie <https://www.mairie-archamps.fr/vie-municipale/vos-elus/>. L'équipe reste au complet, pour vous servir !

*Nathalie Herlemont, pour le Conseil Municipal*

### LES AMÉNAGEMENTS POUR ACCÉDER À LA NOUVELLE ÉCOLE : PARKINGS, DÉPOSE-MINUTE ET CHEMINS

Les travaux de la nouvelle école avancent bien, mais qu'en est-il des accès ? Les automobilistes pourront utiliser les trois parkings, de la mairie, du monument aux morts et de la pépinière (situé rue de la mairie entre l'église et la mairie). Par ailleurs, quelques places de dépose-minute seront créées le long de la route en face du parking du monument aux morts. Les places de dépose-minute devant l'actuel groupe scolaire Raymond Fontaine seront réaménagées et un nouveau cheminement piéton verra le jour à travers le stade.

Depuis le parking du monument aux morts, le passage piéton existant au niveau du panneau lumineux d'informations sera aménagé et sécurisé.

Un cheminement sera aménagé depuis le parking de la mairie via le parvis et la pharmacie ; les trottoirs seront agrandis.

Depuis le parking de la pépinière, un chemin sera ouvert au niveau de la "maison Tapponier" (dont la grange sera prochainement démolie) ; il permettra de rejoindre l'école en traversant un jardin.

Nous vous rendons attentifs au fait qu'aucune circulation automobile ne sera possible aux abords immédiats de l'école - c'est à dire route de la place - à l'exception des riverains et usagers de la pharmacie ; il en va de la sécurité des enfants.

Nous travaillons avec un bureau spécialisé afin de sécuriser et rendre agréable l'ensemble des cheminements ; nous comptons sur votre bienveillance et votre bon sens pour respecter la nouvelle réglementation.

*Mikaël Bolliet*

# POURQUOI FAUT-IL CONSTRUIRE DES LOGEMENTS SOCIAUX À ARCHAMPS ?

## LA PROBLÉMATIQUE DU LOGEMENT EN HAUTE-SAVOIE

Phénomène lié à une attractivité forte du territoire, se loger est devenu un enjeu majeur en Haute-Savoie. En octobre 2020, le Schéma Départemental de l'Habitat faisait les constats suivants :

- le département a accueilli 11 000 nouveaux habitants par an entre 2011 et 2016 ;
- il s'agit de la plus forte croissance démographique en France, avec une augmentation annuelle de la population de 1,4% ;
- le territoire se caractérise par une forte attractivité à la fois économique (24% de frontaliers) et touristique (24% de résidences secondaires).

Conséquence de ce dynamisme, la Haute-Savoie souffre d'un déficit de construction de 400 à 500 logements par an, dont 200 logements sociaux. Les caractéristiques de la population montrent en effet un besoin de logements plus nombreux, abordables financièrement et accessibles "éligibilité". Si 30 à 40% des ménages ont des revenus suffisants pour louer ou acheter un logement, 24 500 demandes de logement social demeuraient en attente au 1<sup>er</sup> janvier 2020, avec 5 demandes de logement social pour une seule attribution et un délai moyen d'attente de 524 jours fin 2018. Le marché immobilier en Haute-Savoie est ainsi à la fois tendu et très excluant.

## L'ÉTAT DES LIEUX À ARCHAMPS

Archamps est sans conteste le reflet de cette situation générale en Haute-Savoie. En 2020, notre commune comptait 1276 logements au total, pour une population de 2560 habitants d'après les estimations de l'INSEE (qui datent toutefois de 2017). Nous totalisons 129 logements sociaux. Les différentes habitations dont la commune est propriétaire, bien qu'elles soient louées à des prix très bas, ne sont pas considérées comme des logements sociaux car la commune n'a pas conclu de convention de partenariat avec les bailleurs sociaux (Haute-Savoie Habitat, SA MontBlanc, Halpades...). La municipalité les loue de gré à gré, et ces logements sont donc intégrés au parc locatif classique. De même, la commune ne compte pas officiellement de logement d'urgence. Archamps a ainsi tardé à mettre en place une politique pro-active en faveur du logement social, situation assez courante dans de nombreuses communes de petite taille du département.

## RESPECTER LA LOI POUR MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DE NOTRE HABITAT

Pourquoi est-il alors aujourd'hui important d'agir davantage en faveur du logement social dans notre village ? La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain)

du 13 décembre 2000 impose aux communes de plus de 3 500 habitants situées dans une intercommunalité de 50 000 habitants ou plus, de proposer 20 % de logements sociaux. Ce seuil a été relevé à 25% en janvier 2013. La commune d'Archamps sera vraisemblablement concernée par ce dispositif dans un futur assez proche, cela même si la Communauté de Communes n'atteint pas les 50 000 habitants car elle est considérée comme faisant partie de l'aire urbaine d'Annemasse. La taille moyenne des ménages à Archamps étant de 2.27 personnes, lorsque notre commune atteindra 3 500 habitants le nombre de logements sera de 1541. Pour atteindre les 25% requis par la loi, il faudrait alors afficher un solde de 385 logements sociaux, soit 256 de plus qu'aujourd'hui. Le déficit est donc important, et nécessite un plan de rattrapage ambitieux. La loi prévoit une certaine marge de manœuvre, toutefois limitée : les services de l'Etat dressent chaque année un constat, et en cas de déficit constaté, une amende annuelle proportionnelle au nombre de logements manquants est établie. Cette somme est remboursable si des investissements visant à pallier l'insuffisance sont initiés. Si le déficit persiste au bout de trois ans, la commune est placée en carence. C'est un risque majeur pour la maîtrise de l'habitat car dans ce cas le Préfet reprend automatiquement le droit de préemption urbain, et il se substitue au Maire pour réaliser des logements sociaux. Cela signifie qu'il peut reprendre la délivrance des autorisations d'urbanisme : la commune est en ce cas dépossédée de sa maîtrise de l'urbanisme et du foncier.

## IDÉES FAUSSES ET VRAIS ENJEUX

Au-delà des dispositions imposées par la loi, il faut aussi appréhender le logement aidé dans sa dimension humaine. Le logement social est, pour beaucoup, associé à une population « défavorisée », des écoles alentour où le niveau est faible, des quartiers marqués par les incivilités et des phénomènes de violence, un type de logement qui ferait baisser le prix de l'immobilier, etc. Pourtant, d'après l'INSEE, 66% des logements sociaux sont répartis hors des quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV), ce qui indique que ce n'est pas la nature du logement qui est porteuse de difficultés, mais l'environnement dans lequel il s'inscrit. Dans la plupart des régions, l'implantation de logements sociaux a pour vertu de préserver les équilibres du territoire, en permettant à des personnes ayant des niveaux de ressources différents d'être domiciliées dans la même zone. Dans les espaces où il existe une forte tension sur l'habitat, comme dans les régions frontalières, cela garantit aussi la présence d'une variété de services et de compétences qui risqueraient sans cela d'être repoussés dans des lieux où le logement est moins onéreux.

Ainsi, artisans, instituteurs, commerçants, travailleurs sociaux, agents des services publics... peuvent être concernés par la difficulté à se loger dans des communes ou quartiers réputés chers. Par ailleurs, l'évolution de la structure des foyers faisant apparaître de plus en plus de familles monoparentales, les logements à loyers modérés sont aussi une garantie, pour ces familles, de se maintenir dans leur environnement d'origine après une séparation ou un aléa. Pour d'autres, ils représentent une étape transitoire vers l'accession à la propriété, ou un moyen d'épargner pour assurer l'accès aux études pour les enfants. On imagine souvent que les locataires de logements sociaux forment un public très homogène... On se trompe !

## DIVERSITÉ ET LIEN SOCIAL

Le logement social, comme son nom l'indique, est donc un vecteur de lien social : il préserve au sein d'un même espace les relations entre des populations aux profils socio-professionnels différents et garantit ainsi une certaine richesse des relations humaines. Le logement social favorise aussi la diversité de l'habitat : il peut prendre des formes architecturales diverses, loin de l'image des « barres HLM », et participer du développement harmonieux de l'urbanisme.

C'est dans cette optique de maîtrise de l'environnement et de convivialité que la commune d'Archamps a choisi de développer ses efforts pour anticiper le moment où la loi lui sera opposable, et de s'engager dans un rattrapage systématique du déficit actuel. Des exigences accrues seront ainsi notifiées aux promoteurs et constructeurs.

**Nathalie Herlemont avec la collaboration d'Olivier Silvestre**



## L'AGENDA 21, ON COMPTE SUR VOUS !

En 2017, vous avez été plusieurs à participer à des réunions Agenda 21 afin de proposer des actions pour le village pour les trois ans à venir. Ces réunions se sont traduites par des actions qui ont contribué à obtenir le label « Notre Village Terre d'Avenir » et nous vous en remercions chaleureusement. Les élus vous proposent à nouveau de venir exprimer vos idées pour l'avenir du village afin de lancer des projets adaptés à nos besoins ! Nous vous attendons pour un échange convivial selon vos disponibilités en mairie **les mercredis 23 juin et 30 juin** à 18h. Au plaisir de vous rencontrer !

## AUTO-TEST COVID À L'ÉCOLE

Suite aux fermetures de classes au mois d'avril en raison de cas de Covid, l'inspection de l'académie a organisé une opération d'auto-test. Le 21 mai, la totalité des élèves de l'école R. Fontaine a procédé à un autotest salivaire. Madame le Maire, qui était sur place, a relevé le sens de la responsabilité dont ont fait preuve les écoliers.

## L'EURO DE FOOTBALL À ARCHAMPS

Pour être derrière les bleus jusqu'en finale....

EURO2020

Retransmission des matchs à la salle polyvalente

15 juin et 23 juin de 20h à 22h45

Autres dates selon qualification de la France.

Buvette et snack sur place en extérieur.

Organisée par la Mairie d'Archamps et le comité des fêtes, dans le respect des règles sanitaires en vigueur: spectateurs assis et distancés, masques obligatoires. 162 personnes maximum. Couvre-feu à 23h.

À l'occasion de l'Euro de foot 2021, les premiers matchs de l'équipe de France, contre l'Allemagne puis le Portugal, seront diffusés sur grand écran dans la salle des fêtes. Nous pouvons accueillir 160 personnes dans la salle. Les spectateurs devront être assis et porter le masque. Le nombre de places étant limité, les premiers arrivés seront les premiers servis.

Le Comité des fêtes tiendra une buvette-snack à l'extérieur (crêpes et hot-dog, soda et bière pression).

Nous nous réjouissons de vous retrouver avec l'espoir que l'équipe de France nous permettra de réitérer l'opération pour le quart de finale, la demie et jusqu'à la finale.

**Allez les Bleus !!!**

## ACTIVITÉS ET ÉQUIPEMENTS AU CŒUR DU VILLAGE - RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DES HABITANTS

La mairie a organisé au mois d'avril une consultation pour recueillir les intérêts et suggestions des habitants en matière d'activités artistiques, culturelles, sportives, de loisirs et d'équipements. Cette consultation s'inscrit dans un projet d'aménagement du cœur de la commune lié à l'ouverture prochaine de la nouvelle école, qui va rendre disponible le groupe scolaire actuel R. Fontaine. La municipalité souhaite également poursuivre l'effort d'équipements sportifs et de loisirs au cœur du village.

Nous avons reçu 85 réponses au sondage et tenons à remercier celles et ceux qui ont participé à cette consultation. Nous avons comptabilisé le nombre d'occurrences de chaque suggestion d'activités, cours, équipements, etc. Ces suggestions ont été classées en catégories : Petite enfance-enfance-jeunesse ; Pôle biblio/média/ludothèque ; Activités et cours ; Equipements extérieurs ; Activités sportives.

Parmi les plus fortes demandes pour la petite enfance figurent un centre aéré et une crèche. Ces demandes trouveront réponse puisque un centre aéré ouvrira très prochainement et une crèche publique (30 places) sera créée dans l'actuelle école maternelle R. Fontaine.

Il y a également une très forte demande de bibliothèque-médiathèque-ludothèque. Une bibliothèque existait dans l'école R. Fontaine, et deux salles au rez-de-chaussée pourraient accueillir cette "bibliothèque ++". Il nous faut toutefois encore réfléchir à ce projet en raison de l'existence d'une offre similaire à Saint-Julien et à Collonges.

On enregistre également une demande variée d'activités artistiques. C'est la danse qui se distingue en ce domaine, suivie du dessin et de la musique. L'intérêt pour la danse et la musique pourraient trouver échos dans un projet que l'Ecole de Musique ABC a soumis à la municipalité. L'utilisation d'une partie des locaux du Groupe R. Fontaine est actuellement en discussion. Le yoga, la gymnastique, le Tai Chi / Chi Gong, et le fitness sont également demandés. Certaines de ces activités sont déjà offertes par des associations de la commune et dispensées dans la salle polyvalente. On note également un intérêt pour la chorale et le théâtre.

Nous avons aussi reçu plusieurs suggestions de pouvoir disposer d'une salle pour des activités très diverses telles que jouer de la musique, des ateliers de cuisine et des réunions de copropriété.

Concernant les équipements extérieurs, c'est sans surprise une aire de jeux pour enfants qui est la plus demandée. Depuis les travaux d'aménagements pour la boulangerie, il ne reste en effet plus que l'aire de jeux pour les plus petits. L'équipe municipale travaille actuellement sur ces équipements qui font partie du projet plus vaste d'aménagement de l'espace de loisirs, de fête et sportif entre les deux écoles. La consultation a rappelé un autre gros "dossier", à savoir le skatepark. On enregistre en effet une demande pour un skatepark ainsi que pour un pumptrack, parcours pour les rouleurs de tout type (vélos, rollers, trottinettes, etc.). Enfin, des amateurs de pétanque se sont manifestés.

Parmi les sports extérieurs, c'est le beach-volley qui se distingue. Un terrain en sable pourrait servir également au football ; une idée à creuser ! Hormis le volley, peu de demandes de sport ont été formulées, si ce n'est le ping-pong. Enfin, parmi les suggestions insolites, le groupe de travail décerne un clin d'œil à l'idée de construire un stade de pelote basque !

Ces suggestions vont nous servir à travailler maintenant autour des deux gros projets d'aménagement de l'école actuelle R. Fontaine et de l'espace entre les deux écoles. Un groupe de travail composé d'élus et d'habitants a été constitué à cette fin.

**Christophe Gironde**



### COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Une équipe municipale réduite en raison des restrictions sanitaires a procédé à la commémoration du 8 mai 1945.



### ANNE FRANKLE MAILLET JAUNE !

C'est la première Archampoise à avoir récupéré son vélo électrique proposé à la location par la commune et la CCG pour une durée de 4 mois. Nous nous réjouissons de cette belle opération qui a fait 6 heureux sur la commune à l'approche de l'été.

### ACHAT DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

En ligne avec sa politique en matière de développement durable, la municipalité a acheté deux véhicules électriques en 2021 pour les services techniques : un véhicule utilitaire Renault Kangoo et une citadine Zoé Life. L'achat a bénéficié du bonus écologique et de l'aide à la reprise. Ces véhicules, dont les batteries sont rechargées durant le week-end, permettront de baisser conséquemment les émissions de CO<sup>2</sup> par rapport aux anciens véhicules.

# VIE ASSOCIATIVE ET DU VILLAGE

## LES SACS DU SOU DES ÉCOLES

Vous l'avez peut-être remarqué, nos commerçants proposent des sacs aux couleurs du petit loup de notre village. En effet, le Sou des écoles a conçu un sac à pain vendu 3€ à la boulangerie (merci à M. Revillion pour sa généreuse participation) et aussi un sac plus grand à 5€ vendu sur le marché (merci aux commerçants pour la publicité). Les sacs seront également proposés lors des ventes de pâtisserie du Sou.

Ces sacs écologiques en coton naturel ou bio seront très pratiques pour faire vos courses au village et ailleurs, ou encore à offrir aux amis.

Pour rappel, l'intégralité des bénéfices du Sou finance les activités culturelles et sportives des élèves de l'école Raymond Fontaine, comme par exemple le cirque et le ski de fond cette année.

**Adeline Pech**

## ASSOCIATION MOUVEMENT

Tous les cours de danse, yoga et mouvement pour enfants et adultes reprennent le 9 juin 2021.


 Rendez-vous sur <http://lestudio204.fr>

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Malgré la covid, les collectes de sang ont pu être maintenues, au rythme de 4 fois par an. Elles ont permis de répondre aux appels de l'Etablissement Français du Sang avec une moyenne de 50 donateurs par collecte sur la période de janvier 2020 à mars 2021.

**Les prochaines collectes sont prévues le mercredi 9 juin puis le mercredi 22 septembre.**

Cette année, l'amicale fête ses 40 ans ! Nous espérons que nous pourrons nous retrouver à la salle polyvalente cet automne pour un grand moment d'amitié et pour remercier les donateurs. Nous en profitons pour lancer un appel urgent : le comité doit se renouveler et pour cela a besoin de bonnes volontés pour le rejoindre et aider à l'organisation des collectes.

 Si vous voulez nous aider, contactez **Hélène Jacquiau au 06 61 64 71 80**  
Merci d'avance

## CLUB DES AÎNÉS « CLAIR SOLEIL »

Après un trop long arrêt des activités, le club a rouvert ses portes le mardi 25 mai. Avec plaisir, quelques adhérents ont repris le chemin de la salle polyvalente pour de bonnes parties de jeux et de cartes. Chacun espère pouvoir reprendre les diverses activités habituelles : balades à pied, sorties en car pour découvrir notre région, repas au restaurant, etc... et que tous les adhérents reviennent y participer comme avant la pandémie.

Si vous voulez nous rejoindre les mardis à 14h pour passer un moment agréable, un partage d'activités et d'amitié, vous êtes les bienvenus.

 Contact : **Mme Hélène Jacquiau**  
[helene.jacquiau@sfr.fr](mailto:helene.jacquiau@sfr.fr)

## ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE THÉÂTRE ABC

Le samedi 19 juin de 10h à 11h15 : l'École de Musique et de Théâtre ABC est heureuse de vous inviter à sa journée Portes Ouvertes. A travers « un parcours découverte » nous vous présenterons le théâtre, le violoncelle, le cor, le basson, la flûte, le violon.

A partir de 13h, nous vous invitons à partager avec nous un moment convivial avec une après-midi jeux spécialement conçus pour vous autour de la musique. Petits ou grands, musiciens ou futurs élèves ; nous vous attendons....

 Demande de renseignements et/ou réservation obligatoire sur [ecoledemusique.archamps@gmail.com](mailto:ecoledemusique.archamps@gmail.com) ou au **04 50 95 32 90**.

Nous sommes heureux de vous informer également du lancement des inscriptions pour l'année 2021-2022. Toutes les informations sont disponibles sur le site [www.ecoledemusiqueabc.fr](http://www.ecoledemusiqueabc.fr)

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez nous écrire à [ecoledemusique.archamps@gmail.com](mailto:ecoledemusique.archamps@gmail.com)

À partir du 14 juin et jusqu'au 2 juillet, vous pouvez prendre rendez-vous pour vous rendre au bureau de l'École de Musique et de Théâtre. La directrice, Stéphanie Aubert, vous présentera l'établissement ainsi que toutes les activités proposées tout en répondant à vos questions.

**Au plaisir de vous accueillir pour vivre ensemble de belles aventures artistiques...**

# CHOUETTES BALADES !

Du centre du village aux sommets du Salève, notre commune offre d'innombrables possibilités de promenade. Les chemins ne manquent pas, bien tracés, entretenus, avec pour certains des panneaux d'orientation et d'autres sensibilisant au partage et au respect de la nature. La beauté de ces chemins tient au fait qu'ils traversent ou longent des forêts, des bois, des pâturages et des champs cultivés, auxquels nous devons tous faire attention.

Il est souvent tentant de passer "à travers champs", sans toutefois réaliser que ces espaces sont fragiles. Des chemins sont ouverts à travers ce qui semble n'être que de l'herbe, alors qu'il s'agit de pâturages ! L'herbe qui y pousse naturellement est parfois insuffisante pour nourrir les animaux, et il faut alors... planter de l'herbe. Ce n'est certes pas très intuitif, mais l'herbe est en fait une denrée rare, précieuse et coûteuse pour les éleveurs.

Nous aimons aussi marcher en bordure de champs en suivant le cours des ruisseaux. Le long des ruisseaux, les agriculteurs doivent laisser une bande de 5 mètres non cultivée en conformité avec les lois environnementales pour protéger les cours d'eau. Ces bandes-tampons non semées servent à absorber les traitements phytosanitaires qui, de ce fait, ne s'écoulent pas dans les ruisseaux. Ces bords de champs et les abords des cours d'eau ne sont pas toujours des espaces publics ; dans la plupart des cas, il s'agit de parcelles privées. Le fait qu'ils ne soient pas cultivés prête à confusion mais il ne s'agit pas de chemins de randonnée.

Nous prenons aussi la liberté de poursuivre nos balades au-delà des chemins prévus à cet effet et des panneaux indiquant "propriété privée". Là aussi, il est parfois tentant de couper à travers champs plutôt que de rebrousser chemin ; ce faisant, nous traversons encore des parcelles cultivées ou encore des pâturages.

Enfin, il nous faut veiller à ce que nos animaux domestiques ne gênent pas les animaux d'élevage. Chouette image que celle du chien qui gambade autour d'un troupeau de vaches... Il peut certes être gentil, inoffensif. Cependant, les vaches le plus souvent prennent peur, puis demeurent apeurées. Elles vont ensuite paniquer quand elles voient des chiens, parfois sortir des pâturages en essayant de fuir ce qu'elles perçoivent comme un danger.

Enfin, il faut rappeler que les déjections de nos amis les chiens sont extrêmement toxiques pour les vaches, en particulier les vaches gestantes. De même, ayons présent à l'esprit que les sacs plastiques utilisés pour ramasser les crottes de chien ne sont pas biodégradables...

Bonnes balades, mais pas n'importe où !

**Christophe Gironde**

## LA MAISON DU SALÈVE

 **la Maison du Salève**  
Le plaisir des découvertes

Entre Genève et Annecy, la Maison du Salève vous accueille dans un cadre nature, au pied du Salève. Toute l'année, la Maison du Salève accueille une exposition permanente, « **Le Salève, une montagne et des Hommes** ».

**ACTUELLEMENT, UNE EXPOSITION TEMPORAIRE INTITULÉE :**

« **La Forêt, maison des animaux** » destinée aux enfants de 3 à 12 ans, fait découvrir la vie des animaux en forêt.

**LE WEEK-END DU 26 ET 27 JUIN :**

**Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins.**

**Thème de cette année : l'arbre, vie et usages.**

Redécouvrez votre territoire grâce à des visites participatives proposées par les habitants eux-mêmes et partagez un moment d'échange unique. Toutes les visites sont gratuites et proposées par un habitant bénévole. Durée : entre 1h30 et 2h, avec pique-nique ou non.



Retrouvez toutes nos activités sur [www.maisondusaleve.com](http://www.maisondusaleve.com)



# LES MARCHANDS DU JEUDI

Nous vous avons présenté trois vendeurs dans la feuille d'information précédente. Nous souhaitons vous présenter trois autres vendeurs qui font vivre le marché !

## CHEZ CHRISTOPHE

**Beignets de pomme de terre et de courgettes, paëlla, diots, pizzas**

C'est depuis Reignier que Christophe se déplace pour cuisiner sur les marchés du coin en plus de régaler les papilles de ses petits enfants ! Tout est fait maison : paella, pizzas, beignets de pomme de terre et courgettes sont préparés méticuleusement en attendant votre venue. Il vous propose aussi des diots cuits lentement au vin blanc et parfois de la choucroute bien garnie.



**Vous pouvez commander au 07 89 69 80 94** car il se fait dévaliser à certains moments de l'année. Christophe prend aussi des commandes pour les événements de type anniversaires.

N'hésitez pas à le contacter ou à venir lui rendre visite sur le marché !

## MICHAËL - POISSONNERIE

Michaël vous attend tous les jeudis devant l'entrée de l'église avec un grand étal de poissons, fruits de mer, coquillages et épicerie, fraîcheur assurée ! Originaire de Saint-Malo, il connaît très bien son métier et sera ravi de vous renseigner pour de bonnes recettes.



**Pour lui passer commande ou lui demander des renseignements : 06 10 97 38 66**

Venez le rencontrer avec plaisir !

## LD TRADI-SAVOIE - BOUCHERIE

Nous avons le plaisir de vous présenter le boucher, dernier arrivé !



Dorian, jeune patron, vous propose des articles de boucherie, charcuterie et traiteur selon la tradition locale grâce à son employé fraîchement recruté, Hugo !

Le siège de l'entreprise se situe à Musièges et vous pouvez consulter son site au lien : <https://www.ldtradi-savoie.com/>

**Pour commander ou se renseigner : 06 99 46 20 32, n'attendez plus !**

# INFO

## DES ANIMATIONS AU MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché a retrouvé son horaire ordinaire, de 16h à 20h, place de l'Eglise dans le respect des règles sanitaires. Des animations vous sont proposées depuis la fin du mois de mai ; n'hésitez pas à consulter la page Facebook de la commune pour avoir le calendrier. Sauf mauvais temps, les prochaines animations sont les suivantes :

- **Jeuudi 17 juin** : clown jongleur et sculpteur de ballons à partir de 16h45.
- **Jeuudi 1<sup>er</sup> juillet** : jeux gonflables et en bois en libre accès sur le stade à partir de 16h30 ; atelier de sensibilisation au tri par le SIDEFACE.

## ÉLECTIONS RÉGIONALES - UN NOUVEAU DISPOSITIF DE PROCURATION

Il existe un nouveau dispositif de procuration, la procuration par internet. Elle présente de nombreux avantages : gain de temps, moins de logistique, meilleure prise en charge des dossiers et moins de risque d'erreur !

 <https://www.maprocuracion.gouv.fr>

## ÉTAT CIVIL



Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de notre premier enfant, Louis, le 30 décembre 2020. Nous nous portons tous très bien et profitons de notre nouvelle vie à 3. Clara, Jérémy et Louis DULAC.

Mairie d'Archamps 

B.P.40 - ARCHAMPS  
74165 COLLONGES-SOUS-SALÈVE cedex  
Tél. 04 50 43 62 18 - Fax 04 50 43 68 13  
[accueil@mairie-archamps.fr](mailto:accueil@mairie-archamps.fr)

[WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR](http://WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR)